

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_241024_113

portant sur

ATTRIBUTION DES LOTS N°1 À N°5 DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DU PARC DU GRÉZAC

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1°spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de cinq-millions-cinq-cent-trente-huit-mille euros Hors Taxes (5 538 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n° MLCM_200710_02 du conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié le 28 juin 2024, sur la plateforme de dématérialisation, relatif au marché de travaux pour la réalisation du parc du Grézac,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : D'attribuer les lots pour le marché de travaux pour la réalisation du parc du Grézac, comme suit :

- le lot n°1 Terrassement/voiries et réseaux divers/gradins en pierre avec l'attributaire ETPA MÉDITERRANÉE, sachant que les prestations de l'offre de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire de trois-cent-quatre-vingt-un-mille-huit-cent-vingt-sept euros vingt centimes Hors Taxes (381 827,20 € HT) soit quatre-cent-cinquante-huit-mille-cent-quatre-vingt-douze euros soixante-quatre centimes Toutes Taxes Comprises (458 192,64 € TTC),

- le lot n°2 Skatepark en béton/allée centrale avec l'attributaire le groupement AIRLINE SKATEPARKS, mandataire, et SOLS MÉDITERRANÉE, sachant que les prestations de l'offres de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire de trois-cent-trente-sept-mille-cent-soixante-seize euros cinquante-trois centimes HT (337 176,53 € HT) soit quatre-cent-quatre-mille-six-cent-onze euros quatre-vingt-trois centimes TTC (404 611,83 € TTC),

- le lot n°3 Fourniture de végétaux et plantations/mobilier bois/serrurerie avec l'attributaire SERPE SASU, sachant que les prestations de l'offre de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire de deux-cent-deux-mille-quatre-cent-quatorze euros quatre-vingt centimes HT (202 414,80 € HT) soit deux-cent-quarante-deux-mille-huit-cent-quatre-vingt-dix-sept euros soixante-seize centimes TTC (242 897,76 € TTC),

- le lot n°4 Terrain de foot à cinq et terrain multisports avec l'attributaire ID VERDE, sachant que les prestations de l'offre de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire

de cent-trente-neuf-mille-neuf-cent-quarante-cinq euros HT (139 945,00 € HT) soit cent-soixante-sept-mille-neuf-cent-trente-quatre euros TTC (167 934,00 € TTC),

- le lot n°5 Agrès/mobiliers urbains avec l'attributaire WIN OVATIO, sachant que les prestations de l'offre de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire de soixante-huit-mille-deux-cent-quatre-vingt euros soixante-cinq centimes HT (68 280,65 € HT) soit quatre-vingt-un-mille-neuf-cent-trente-six euros soixante-dix-huit centimes TTC (81 936,78 € TTC),

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse du marché pour la réalisation du parc du Grézac annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget principal, chapitre 21, article 2138, opération 28000,

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés et publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20241024-lmc114188-AR-1-

1
Date de télétransmission : 24/10/24

Date de publication : 31/10/2024

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt quatre octobre deux mille vingt-quatre,

Le Maire

Gaëlle LEVEQUE



DEPARTEMENT DE L'HERAULT (34)
COMMUNE DE LODEVE

REALISATION DU PARC DU GRÉZAC

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Indice C – 11 octobre 2024

MAITRE D'OUVRAGE	MAIRIE DE LODEVE Place de l'Hôtel de ville - 34700 LODEVE
ARCHITECTE MANDATAIRE	FEST ARCHITECTURE / CONSTRUCTO SKATEPARK 27 Cours Franklin Roosevelt – 13001 MARSEILLE
PAYSAGISTE COTRAITANT	MAHAUT MICHEZ PAYSAGISTE 10 rue de la Sous-Préfecture - 34700 LODEVE

SOMMAIRE

0	DEROULEMENT DE LA CONSULTATION	3
0.1	OBJET DE LA CONSULTATION	3
0.2	RAPPEL DES CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES	4
0.3	OUVERTURE DES PLIS	11
1	ANALYSE DES OFFRES DU LOT 01 – TERRASSEMENTS / VRD / GRADINS EN PIERRE	13
1.1	ROUVIER	13
1.2	ETPA MEDITERRANEE	17
1.3	BALDARE	20
1.4	CONCLUSIONS LOT 01	23
2	ANALYSE DES OFFRES DU LOT 02 – SKATEPARK EN BETON / ALLEE CENTRALE	24
2.1	AIRLINE SKATEPARKS + SOLS MEDITERRANEE	24
2.2	VAL-RHONE TP	28
2.3	PRIME SKATEPARK CONSTRUCTION	31
2.4	CONCLUSIONS LOT 02	34
3	ANALYSE DES OFFRES DU LOT 03 – FOURNITURE DE VEGETAUX ET PLANTATIONS / MOBILIER BOIS / SERRURERIE	35
3.1	ID VERDE	35
3.2	SERPE	39
3.3	CONCLUSIONS LOT 03	43
4	ANALYSE DES OFFRES DU LOT 04 – TERRAIN DE FOOT A 5 ET MULTISPORTS	44
4.1	ID VERDE	44
4.2	CONCLUSIONS LOT 04	46
5	ANALYSE DES OFFRES DU LOT 05 – AGRES / MOBILIER URBAIN	47
5.1	ID VERDE	47
5.2	TERRES DE JEUX	49
5.3	WIN OVATIO	51
5.4	CONCLUSIONS LOT 05	53
6	CONCLUSIONS DE L'APPEL D'OFFRE	54

0 DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

0.1 OBJET DE LA CONSULTATION

PRESENTATION GENERALE

La présente consultation concerne la réalisation du parc du Grézac à Lodève.

Le projet porte sur la réhabilitation du terrain multisports du Grézac en véritable parc public, intégrant la réalisation d'un skatepark en béton, d'un terrain de foot à 5, d'un terrain multisport, d'agrès bois et fitness, d'agrès de street workout, de tables de ping-pong, d'un podium de danse, de cheminements piétons, de placettes en stabilisé, d'assises en pierre et de plantations de végétaux.

MODE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION

Les prestations sont réparties en 5 lots(s) :

Lot(s)	Désignation
01	Terrassement / VRD / Gradins en pierre
02	Skatepark en béton / Allée centrale
03	Fourniture de végétaux et plantations / Mobilier bois / Serrurerie
04	Terrain de foot à 5 et terrain multisports
05	Agrès / Mobiliers urbains

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

CONDITION DE LA CONSULTATION

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Forme juridique du groupement :

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Variantes :

Aucune variante n'est autorisée.

DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES OFFRES :

Vendredi 26 juillet à 16h00

0.2 RAPPEL DES CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

CERTIFICATS DE QUALIFICATIONS ET/OU DE QUALITE DEMANDES AUX CANDIDATS :

Pour tous les lots : Certificats de qualification professionnelles établis par des organismes indépendants. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres état membres, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)

En cas de groupement, seul le membre du groupement chargé des prestations concernées doit justifier des niveaux minimums, mentionnés ci-dessous.

Pour le lot n° 1 :

- Qualification FNTP :
 - 2321 : Travaux de terrassement courants en milieu urbain
 - 5162 : Canalisations gravitaires – DN =<600mm
 - 651 : Éclairage public - Travaux neufs

Pour le lot n° 2 :

- Qualisport 900 : aire de street
- Qualisport 910 : aire de courbes, bowl, flowpark

Pour le lot n° 3 :

- Qualipaysage aménagements paysagers confirmé
- Qualipaysage arrosage confirmé
- Qualipaysage entretien d'aménagements paysagers confirmé
- Qualibat fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)
- Qualibat clôtures métalliques

Pour le lot n° 4 :

- Qualisport 720 : plateau / terrains multisports

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

ATTRIBUTION DES MARCHES :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R.2152-1 et R.2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée.

Toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié.

La régularisation d'une offre pourra avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

POUR LE LOT N°01

Critères	Pondération
<p>1-Critère Prix des prestations <i>La note affectée au critère prix sera calculée à partir de la formule suivante :</i> <i>Note Prix = 40 x (offre la moins disante / offre du candidat)</i> <i>Note maximale : 40</i></p>	40 %
<p>2-Critère Valeur technique <i>Note technique = somme des sous-critères de la valeur technique</i> Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10) Préciser les éléments utiles suivants : - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points</p> <p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10) Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises : - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier pour assurer le respect des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points</p> <p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10) Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier : - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points - Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points - Les éléments justifiants de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points</p> <p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30) Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour : - La préparation et installations de chantier : 2 points - Les travaux préparatoires / démolitions : 4 points - Les travaux de terrassements : 6 points - La structure des passerelles : 3 points - Les réseaux EP et AEP : 3 points - Les réseaux éclairage : 4 points - La pose des blocs et marches en pierre : 5 points - La réalisation des revêtements de sol : 3 points</p> <p>Le mémoire technique devra intégrer en annexe un planning d'exécution détaillé des travaux (préparation de chantier, phasage opérationnel) assurant la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux, les tâches à réaliser. Ce planning devra s'inscrire dans les dates jalon du planning prévisionnel, et permettre d'assurer la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux et les tâches à réaliser. Le mémoire technique devra intégrer en annexe les fiches techniques des produits envisagés.</p>	60 %

POUR LE LOT N°02

Critères	Pondération
<p>1-Critère Prix des prestations <i>La note affectée au critère prix sera calculée à partir de la formule suivante :</i> <i>Note Prix = 40 x (offre la moins disante / offre du candidat)</i> <i>Note maximale : 40</i></p>	<p>40 %</p>
<p>2-Critère Valeur technique <i>Note technique = somme des sous-critères de la valeur technique</i> Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10) Préciser les éléments utiles suivants : - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points</p> <p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10) Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises : - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier pour assurer le respect des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points</p> <p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10) Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier : - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points - Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points -Les éléments justifiants de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points</p> <p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30) Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour : - La préparation et installations de chantier : 2 points - Les terrassements : 6 points - Le mode de réalisation et de mise en place et assemblage des éléments de serrurerie : 4 points - Le mode de réalisation des murets de glisse : 3 points -La mise en œuvre des bétons et de leur finition sur les parties inclinés et courbes : 10 points -La mise en œuvre des bétons et de leur finition sur les parties horizontales : 5 points</p> <p>Le mémoire technique devra intégrer en annexe un planning d'exécution détaillé des travaux (préparation de chantier, phasage opérationnel) assurant la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux, les tâches à réaliser. Ce planning devra s'inscrire dans les dates jalon du planning prévisionnel, et permettre d'assurer la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux et les tâches à réaliser. Le mémoire technique devra intégrer en annexe les fiches techniques des produits envisagés.</p>	<p>60 %</p>

POUR LE LOT N°03

Critères	Pondération
<p>1-Critère Prix des prestations <i>La note affectée au critère prix sera calculée à partir de la formule suivante :</i> <i>Note Prix = 40 x (offre la moins disante / offre du candidat)</i> <i>Note maximale : 40</i></p>	40 %
<p>2-Critère Valeur technique <i>Note technique = somme des sous-critères de la valeur technique</i> Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10) Préciser les éléments utiles suivants : - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points</p> <p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10) Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises : - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier pour assurer le respect des bonnes conditions de conservation des fournitures de végétaux, des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points</p> <p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10) Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier : - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points - Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points - Les éléments justifiant de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points</p> <p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30) Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour : - Travaux préliminaires et sols de plantation : 3 points - Fourniture de végétaux : détail de la prospection des pépinières pour l'appel d'offre sur l'ensemble de la fourniture : 5 points - Travaux de plantation et finitions : 6 points - Arrosage automatique : 2 points - Travaux de finalisation : 2 points - Mobiliers bois : 6 points - Serrurerie / clôtures : 6 points</p> <p>Le mémoire technique devra intégrer en annexe un planning d'exécution détaillé des travaux (préparation de chantier comprenant la réservation des végétaux en pépinière, phasage opérationnel) assurant la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux, les tâches à réaliser. Ce planning devra s'inscrire dans les dates jalon du planning prévisionnel, et permettre d'assurer</p>	60 %

la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux et les tâches à réaliser. Le mémoire technique devra intégrer en annexe les pépinières de provenance contactées pour l'appel d'offre en joignant un engagement de disponibilité des essences demandées dans les conditionnements prescrits et les fiches techniques des matériaux et produits envisagés, spécifiquement pour les engrais, compost de déchets verts, semences, ganivelles, paillage, arrosage, bois des mobiliers.	
---	--

POUR LE LOT N°04

Critères	Pondération
<p>1-Critère Prix des prestations <i>La note affectée au critère prix sera calculée à partir de la formule suivante :</i> <i>Note Prix = 60 x (offre la moins disante / offre du candidat)</i> <i>Note maximale : 60</i></p>	60 %
<p>2-Critère Valeur technique <i>Note technique = somme des sous-critères de la valeur technique</i> Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10) Préciser les éléments utiles suivants : - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points</p> <p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 5) Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises : - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 2 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points</p> <p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 5) Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier : - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 3 points - Les éléments justifiants de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 2 points</p> <p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 20) Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour : - Installation du terrain de foot à 5 : 14 points - Installation du terrain multisports : 6 points</p> <p>Le mémoire technique devra intégrer en annexe un planning d'exécution détaillé des travaux (préparation de chantier, phasage opérationnel) assurant la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux, les tâches à réaliser. Ce planning devra s'inscrire dans les dates jalon du planning prévisionnel, et permettre d'assurer la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux et les tâches à réaliser. Le mémoire technique devra intégrer en annexe les fiches techniques des produits envisagés.</p>	40 %

POUR LE LOT N°05

Critères	Pondération
<p>1-Critère Prix des prestations <i>La note affectée au critère prix sera calculée à partir de la formule suivante :</i> <i>Note Prix = 60 x (offre la moins disante / offre du candidat)</i> <i>Note maximale : 60</i></p>	60 %
<p>2-Critère Valeur technique <i>Note technique = somme des sous-critères de la valeur technique</i> Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10) Préciser les éléments utiles suivants : - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points</p> <p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 5) Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises : - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 2 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points</p> <p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 5) Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier : - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 3 points - Les éléments justifiants de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 2 points</p> <p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 20) Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour : - Fourniture et pose des agrès : 14 points - Fourniture et pose du mobilier urbain : 6 points</p> <p>Le mémoire technique devra intégrer en annexe un planning d'exécution détaillé des travaux (préparation de chantier, phasage opérationnel) assurant la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux, les tâches à réaliser. Ce planning devra s'inscrire dans les dates jalon du planning prévisionnel, et permettre d'assurer la cohérence avec les délais d'exécution, le phasage des travaux et les tâches à réaliser. Le mémoire technique devra intégrer en annexe les fiches techniques des produits envisagés.</p>	40 %

GRILLE DE NOTATION

Pour tous les lots, à chaque sous-critère, sera attribuée une note correspondante à l'échelle suivante :

Information non précisée : paragraphe ou mention non renseignée ou sans intérêt : note 0
 Insatisfaisant : présence d'informations, mais mineures ou incomplètes : 25% de la note maximum
 Moyen : acceptable relatif à la présence d'informations générales : 50% de la note maximum
 Satisfaisant : réponse complète mais souffrant d'imprécisions : 75% de la note maximum
 Très satisfaisant : aucune réserve émise quant à l'acceptabilité de la réponse : note maximum de 100

SUITE A DONNER A LA CONSULTATION

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Elles se dérouleront par phases successives, de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Une attestation d'assurance décennale devra également être produite dans le même délai.

0.3 OUVERTURE DES PLIS

A l'issu du délai réglementaire, 12 plis ont été reçus.

L'enregistrement des plis a été réalisé le 31/07/2024, et transmis au maître d'œuvre afin d'être analysé.

Une négociation a été lancée avec l'ensemble des entreprises, à la fois sur l'aspect financier sur l'aspect technique (régularisation de certaines offres, demandes de précisions...)

Le présent Rapport d'Analyse des Offres prend en compte les retours de la négociation avec les entreprises.

LOT 01 : TERRASSEMENTS / VRD / GRADINS EN PIERRE

Nom et adresse du candidat	Montant offre € HT	Qualifications demandés		
		FNTP 2321	FNTP 5162	FNTP 651
ROUVIER ZAE Le Capitoul - Route de Montpellier 34700 LODEVE	449 723,70 € <i>(avant négo)</i> 425 320,80 € <i>(après négo)</i>	OUI	OUI	OUI (sous-traitant SLA)
ETPA MEDITERRANEE Montimas CR61 – Domaine la Caumette 34500 BÉZIERS	371 857,20 € <i>(avant négo)</i> 381 827,20 € <i>(après négo)</i>	NON, mais références valables	NON, mais références valables	OUI (sous-traitant ALLEZ et CIE)
BALDARE 18 Route de Lodève 34520 SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE	395 958,50 € <i>(avant négo)</i> 390 354,55 € <i>(après négo)</i>	OUI	OUI	OUI (sous-traitant SLA)

LOT 02 : SKATEPARK EN BETON / ALLEE CENTRALE

Nom et adresse du candidat	Montant offre € HT	Qualifications demandés	
		Qualisport 900	Qualisport 910
AIRLINE SKATEPARKS 688 rue de la Croix de Figuerolles 34070 MONTPELLIER	337 176,53 €	NON, mais références valables	NON, mais références valables
VAL-RHONE TP 1115, Chemin du Saut des Chèvres 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE	379 990,00 €	NON, mais références valables	NON, mais références valables
PRIME SKATEPARK CONSTRUCTION 48 rue Claude Balbastre 34070 MONTPELLIER	205 358,50 € <i>(avant négo)</i> 215 558,29 € <i>(après négo)</i>	NON, mais références valables	NON, mais références valables

LOT 03 : FOURNITURE DE VEGETAUX ET PLANTATIONS / MOBILIER BOIS / SERRURERIE

Nom et adresse du candidat	Montant offre € HT	Qualification				
		1	2	3	4	5
ID VERDE - Agence de Montpellier 6 rue du Terral ZI de l'Embosque 34770 GIGEAN	238 990,10 €	OUI	OUI	OUI	NON, mais références valables	NON, mais références valables
SERPE - Agence de Saint Aunes 109 rue de la Balaurie 34130 SAINT AUNES	202 414,80 €	OUI	OUI	OUI	OUI (sous- traitant FRERE 2 BOIS)	NON, mais références valables

1 = Qualipaysage aménagements paysagers confirmé

2 = Qualipaysage arrosage confirmé

3 = Qualipaysage entretien d'aménagements paysagers confirmé

4 = Qualibat fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois

5 = Qualibat clôtures métalliques

LOT 04 : TERRAIN DE FOOT A 5 ET TERRAIN MULTISPORTS

Nom et adresse du candidat	Montant offre € HT	Qualification
		Qualisport 720
ID VERDE - Agence de Montpellier 6 rue du Terral ZI de l'Embosque 34770 GIGEAN	139 945,00 €	OUI

LOT 5 : AGRES / MOBILIER URBAIN

Nom et adresse du candidat	Montant offre € HT après négo
ID VERDE - Agence de Montpellier 6 rue du Terral ZI de l'Embosque 34770 GIGEAN	83 325,00 €
TERRE DE JEUX 85 rue des découvertes 83390 CUERS	70 451,00 €
WIN OVATIO C3 - 2 Rue Henri Moissan 34500 BEZIERS	68 280,65 €

Aucune erreur de calcul n'a été décelée.

Le tableau joint en annexe présente une comparaison poste par poste entre l'estimation au stade PRO-DCE et les offres de prix des entreprises.

1 ANALYSE DES OFFRES DU LOT 01 – TERRASSEMENTS / VRD / GRADINS EN PIERRE

1.1 ROUVIER

CRITÈRE PRIX (40 POINTS)

Montant de l'offre du candidat avant négociation	449 723,70 € HT
Montant de l'offre du candidat après négociation	425 325,80 € HT
Estimatif du maître d'œuvre au stade PRO-DCE	482 063,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	- 56 742,20 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	- 11,77 %
Montant de l'offre la moins disante	381 827,20 € HT
Note critère prix (noté sur 40)	35,91

CRITÈRE TECHNIQUE (60 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants) : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains : Présentation de l'entreprise Rouvier, liste des effectifs, organigramme de l'entreprise présent mais incomplet (manque le signataire de l'AE et personnel d'exécution non précisé), Présentation des CV des principaux intervenants (conducteur de travaux, ingénieur de travaux, chef de chantier), mais pas de description des rôles et missions. Nombre d'ouvriers précisé pour chaque tâche mais on ne sait pas réellement combien de personnes seront affectées au chantier ni leurs qualifications par rapport au projet. Présentation du sous-traitant SLA pour la réalisation de l'éclairage. Pas de bureau d'études interne ou externe évoqué. La description des moyens humains est satisfaisante. Note : 5,25 / 7 points</p> <p>Moyens matériels : Présentation d'une liste des moyens matériels de l'entreprise (engins de terrassement / VRD), mais pas de renseignements sur le matériel de sciage, de coffrage pour les culées de la passerelle, ni d'outillage. La description des moyens humains est peu satisfaisante. Note : 0,75 / 3 points</p>	6 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier 	<p>Sécurité et Hygiène : Présentation succincte des mesures de sécurité, graphique de prévention type en fonction des activités, mais sans évocation des risques propres aux travaux à réaliser. Présentation succincte des mesures d'hygiène, avec l'aménagement pour le personnel. Présentation du déroulement de l'accueil des nouveaux arrivants et des fiches de tâche. Note : 2 / 4 points</p> <p>Aspects qualitatifs et esthétiques : Présentation moyennement satisfaisante : présentation des démarches et documents à la charge du maître d'ouvrage pour</p>	

<p>pour assurer le respect des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points</p> <p>- Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points</p>	<p>anticiper les travaux, reconnaissance des réseaux. Présentation du mode de contrôle en fonction des tâches, demande d'agrément prévues. Note : 1,5 / 3 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Présentation des contrôles concernant la sécurité et concernant l'application des consignes portant sur l'environnement. Le contrôle externe n'est pas prévu, le service QSE évoqué n'est pas présent dans l'organigramme ni la liste des effectifs. Note : 1,5 / 3 points</p>	<p>5 / 10</p>
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <p>- Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points</p> <p>- Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points</p> <p>- Les éléments justifiant de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points</p>	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier : Présentation succincte et moyennement satisfaisante de la gestion des déchets, sous la gestion du chargé environnement : tri sélectif sur place, conditionnement selon leur nature, élimination en filière adapté, mais les déchets ne sont pas définis. Présentation des sites envisagés selon la classe de décharge. Recyclage à 100% des déchets enrobé et béton issus du site. Note : 2 / 4 points</p> <p>Protection des ressources naturelles : Présentation peu pertinente par rapport au projet : prise en compte de la situation urbaine, définition des zones de dépôt des matériaux pendant la préparation de chantier, présentation de la protection du peuple forestier, de la protection de la biodiversité, de la préservation de la qualité de l'eau et des sols, de la protection contre les incendies. Présentation un peu plus pertinente de la protection des risques de pollution (kits antipollution prévus dans les engins) et de la préservation de la qualité de l'air. Note : 1,5 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances : Présentation peu satisfaisante et incomplète des mesures prises pour limiter les nuisances. Arrosage des zones sensibles pendant les opérations réalisation de la poussière, limitation de l'utilisation du BRH prévus, mais très peu de mesures concrètes vis-à-vis de la propreté du site et ses abords et des nuisances sonores. Note : 0,75 / 3 points</p>	<p>4,25 / 10</p>
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <p>- La préparation et installations de chantier : 2 points</p>	<p>Préparation et installations de chantiers : Présentation de l'organisation du chantier avec tableau indiquant, par type de travaux, les équipes types, le matériel et les rendements. Présentation des fournitures, avec marques, fournisseur et délais de livraison. Présentation de la préparation de chantier, avec réalisation des DICT et synthèses des tâches à effectuer. PPSPS, accueil du personnel. Prise en compte du site et établissement d'un PIC, mais aucune indication sur les installations de chantier. Note : 1 / 2 points</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux préparatoires / démolitions : 4 points - Les travaux de terrassements : 6 points - La structure des passerelles : 3 points - Les réseaux EP et AEP : 3 points - Les réseaux éclairage : 4 points - La pose des blocs et marches en pierre : 5 points - La réalisation des revêtements de sol : 3 points 	<p>Travaux préparatoires / démolitions : Présentation de la méthodologie de démolition, avec indication des moyens humains et matériels, des déchets, et de la méthodologie d'exécution, mais portant sur les bâtiments et non sur des murs de soutènement, sans évocation de sciage. Pas de présentation des travaux de démontage et d'évacuation. Concassage prévu sur site mais sans évoquer les mesures contre le bruit et les poussières. Note : 2 / 4 points</p> <p>Travaux de terrassements : Présentation satisfaisante des travaux de terrassement (extraction de déblais, structure de chaussée), avec indication des moyens humains et matériels, des fournitures et de la méthodologie d'exécution, avec photos de références à l'appui. L'entreprise prévoit la réutilisation sur site ou évacuation en interne possible, selon volumes et qualités de matériaux (pas de mise en décharge). La description des réseaux est générique, et ne mentionne pas les réseaux élec et AEP. Pas de renseignements sur le modelage des plateformes, la réalisation de noues et talus. L'implantation par le chef de chantier est insuffisante, l'intervention d'un géomètre est indispensable. Note : 3 / 6 points</p> <p>Structure des passerelles : Présentation peu satisfaisante concernant les passerelles : présentation des moyens humains et matériels (mais seulement engins de chantier), et présentation très succincte des produits et des entrants (passerelle réalisée par ECIM spécialisé en charpente métallique, mais DC4 non fourni donc les capacités du sous-traitant ne peuvent pas être prises en compte). Le mode opératoire est beaucoup trop succinct et ne démontre pas les capacités de l'entreprise à réaliser les passerelles, ni les culées. Plus-value évoquée en cas de demande d'études EXE type SXC2, mais demande non recevable car le dimensionnement est à la charge de l'entreprise. Note : 0,75 / 3 points</p> <p>Réseaux EP et AEP : Présentation satisfaisante de la réalisation des réseaux EP, avec précisions des moyens humains, matériels, fournitures, méthodologie d'exécution et photos de références. Note : 2,25 / 3 points</p> <p>Réseaux Eclairage : Désignation d'un sous-traitant pour la réalisation de l'éclairage (SLA), avec présentation précise des moyens humains et matériels, de l'équipement technique du bureau d'études. Pas de réalisation d'étude d'éclairage. La méthodologie de pose n'a pas été décrite Note : 2 / 4 points</p>	13,5 / 30
--	--	--------------

	<p>Pose des blocs et marches en pierre : Présentation moyennement satisfaisante de la pose de blocs et dalles : indications des moyens humains et matériels, des produits (mais erreur car béton mentionné et non pierre, alors que la fiche technique de la pierre de Laval du Tarn a bien été fournie), mais la méthodologie d'exécution et les contrôles sont décrits de manière succincte. Fournisseur non présenté. Note : 2,5 / 5 points</p> <p>Réalisation des revêtements de sol : Non décrit Note : 0 / 3 points</p> <p>Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (13 semaines). Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché.</p>	
Note totale Valeur technique	28,75 / 60	

1.2 ETPA MEDITERRANEE

CRITÈRE PRIX (40 POINTS)

Montant de l'offre du candidat avant négociation	371 857,20 € HT
Montant de l'offre du candidat après négociation	381 827,20 € HT
Estimatif du maitre d'œuvre au stade PRO-DCE	449 723,70 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	- 100 235,80 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	- 20,79 %
Montant de l'offre la moins disante	381 827,20 € HT
Note critère prix (noté sur 40)	40,00

CRITÈRE TECHNIQUE (60 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants) : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains : Présentation de l'entreprise ETPA Méditerranée, d'un organigramme précis de l'entreprise et des effectifs moyens. Présentation de l'effectif sur site et des référents pour cette opération (encadrement et équipes travaux) Description du rôle des principaux intervenants (président, conducteur de chantier, chef de chantier/chef d'équipe, chauffeurs d'engins, géomètre topographe, projeteur, laboratoire pour le contrôle interne et externe), mais pas de CV fournis. Bureau d'études externe prévu mais non déclaré. La description des moyens humains est satisfaisante. Note : 5,25 / 7 points</p> <p>Moyens matériels : Présentation précise des moyens matériels de l'entreprise pour les travaux de terrassements et de VRD, mais manque de précision sur le matériel nécessaire pour le sciage des murs et la réalisation des culées des passerelles. Petit outillage et matériel d'implantation brièvement évoqué. La description des moyens matériels est satisfaisante. Note : 2,25 / 3 points</p>	7,5 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier pour assurer le respect des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points - Au regard des procédures 	<p>Sécurité et Hygiène : Bonne prise en compte des contraintes du site et présentation d'un PIC pertinent. Présentation satisfaisante des mesures d'hygiène et de sécurité, où les chefs d'équipe responsables de l'application des règles de sécurité, présentation d'un tableau d'analyse des risques et prévention, de la formation du personnel (CACES et SST, mais sans fourniture des certificats) Interface avec les pompiers prise en compte, mais pas avec les tiers lors des démolitions des murs de soutènement. Note : 3 / 4 points</p> <p>Aspects qualitatifs et esthétiques : Présentation sommaire et moyennement satisfaisante : demandes d'agrément prévues, inspection des matériaux avant déchargement prévu et conditionnement approprié des matériaux. Note : 1,5 / 3 points</p>	7,5 / 10

<p>d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points</p>	<p>Contrôles internes / externes : Présentation précise et très satisfaisante des procédures d'autocontrôle interne et externes, avec désignation des responsables et bonne intégration des notions de points sensibles et points d'arrêt. Note : 3 / 3 points</p>	
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points - Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points - Les éléments justifiant de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points 	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier : Mise en place de zone de stockage d'hydrocarbures et autres substances potentiellement polluantes. Présentation du nettoyage quotidien du chantier et des voiries. Description satisfaisante de la gestion des déchets avec mise en place du tri sélectif (mais non définis) et désignation d'un responsable du tri et de l'évacuation des déchets. Mode de stockage sur site et moyens d'évacuation non précisés. Note : 2 / 4 points</p> <p>Protection des ressources naturelles : Présentation satisfaisante de la gestion de l'eau et des mesures pour la protection des sols et nappes phréatiques (kits antipollution, bacs de rétention), mise en place d'une aire de lavage avec traitement des eaux avant rejet dans le réseau, réutilisation des matériaux sur site. Préservation succincte de la préservation de la faune et de la flore. Note : 2,25 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances : Présentation très satisfaisante des mesures prises pour limiter les nuisances sonores et vibration, les émissions de poussières, les nuisances visuelles, les flux de camions. Présentation du nettoyage des abords et de la signalétique pour les tiers. Note : 3 / 3 points</p>	<p>7,25 / 10</p>
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation et installations de chantier : 2 points - Les travaux préparatoires / démolitions : 4 points - Les travaux de terrassements : 6 points - La structure des passerelles : 3 points - Les réseaux EP et AEP : 3 points - Les réseaux éclairage : 4 points 	<p>Préparation et installations de chantiers : Présentation d'un PIC, avec un balisage des zones de circulation et stockage. Présentation précise des installations de chantier avec description de la base vie et sa mise en place, de la réalisation des accès, de la dépose des bennes et des clôtures de chantier. Présentation précise des documents remis pendant la période de préparation (constat d'huissier, DICT, Plan d'Assurance Qualité, G3...) Note : 2 / 2 points</p> <p>Travaux préparatoires / démolitions : Présentation satisfaisante des travaux de démontage et d'évacuation, mais sans précisions sur les moyens humains et matériels, ni photos de références. Présentation moyennement satisfaisante des travaux de démolition et d'évacuation, sans précisions sur les moyens humains et matériels, ni photos de références, et qui décrivent de manière trop sommaire le processus de sciage des murs. Note : 2 / 4 points</p>	

<p>- La pose des blocs et marches en pierre : 5 points</p> <p>- La réalisation des revêtements de sol : 3 points</p>	<p>Travaux de terrassements : Présentation moyennement satisfaisant concernant les travaux de terrassement, décrit selon un phasage cohérent mais de manière un peu sommaire et sans précisions sur les moyens humains et matériels, ni photos de références. Note : 3 / 6 points</p> <p>Structure des passerelles : Présentation de la pose des passerelles moyennement satisfaisant, décrit selon un phasage cohérent mais de manière un peu sommaire et sans précisions sur les moyens humains et matériels, ni photos de références. Les passerelles seront dimensionnées par un bureau d'étude et validées par le MOE, mais le processus de fabrication aurait mérité d'être mieux décrit. Note : 1,5 / 3 points</p> <p>Réseaux EP et AEP : Présentation moyennement satisfaisante de la réalisation des réseaux (élec, EU, EV, AEP), décrit selon un phasage cohérent mais sans précisions sur les moyens humains et matériels, ni photos de références. Note : 1,5 / 3 points</p> <p>Réseaux Eclairage : Présentation d'une étude d'éclairage précise. Présentation satisfaisante de la réalisation du réseau éclairage et la pose des mâts. Présentation des fiches techniques des massifs des mâts, des mâts de 4m, des mâts de 10m, des projecteurs Note : 3 / 4 points</p> <p>Pose des blocs et marches en pierre : Présentation satisfaisante de la mise en œuvre des blocs et marches en pierre, décrit selon un phasage cohérent mais sans précisions sur les moyens humains, ni photos de références. Contrôle des blocs en carrière et demande d'agrément prévus. Présentation d'une fiche technique de Pierre de Laval du Tarn. Note : 3,75 / 5 points</p> <p>Réalisation des revêtements de sol : Présentation succincte et peu satisfaisante ce la pose du revêtement de sol, sans précisions sur les moyens humains et matériels, ni photos de références. Note : 0,75 / 3 points</p> <p>Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (14 semaines). Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché.</p>	<p>17,5 / 30</p>
<p>Note totale Valeur technique</p>		<p>39,75 / 60</p>

1.3 BALDARE

CRITÈRE PRIX (40 POINTS)

Montant de l'offre du candidat avant négociation	395 958,50 € HT
Montant de l'offre du candidat après négociation	390 354,55 € HT
Estimatif du maître d'œuvre au stade PRO-DCE	449 723,70 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	- 91 708,45 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	- 19,02 %
Montant de l'offre la moins disante	381 827,20 € HT
Note critère prix (noté sur 40)	39,13

CRITÈRE TECHNIQUE (60 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants) : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains :</p> <p>Présentation de l'entreprise, d'un organigramme organisé par pôles, de l'effectif global et nominatif du personnel par poste : encadrement de chantier et ouvrier mobilisables sur les chantiers (de l'entreprise ou en intérimaires).</p> <p>Présentation de la composition des équipes par spécialité (travaux de terrassements, travaux de réseaux, travaux de voirie)</p> <p>Manque de précision du personnel spécialement affecté au projet, aucun CV du personnel d'encadrement ni présentation du rôle et des missions de chaque intervenant.</p> <p>Présentation des sous-traitants (Pouger Métallurgie pour les structures des passerelles et SLA pour la réalisation de l'éclairage).</p> <p>La description des moyens humains est satisfaisante.</p> <p>Note : 5,25 / 7 points</p> <p>Moyens matériels :</p> <p>Présentation d'une liste précise et satisfaisante des moyens matériels de l'entreprise, ainsi que du matériel affecté au chantier (engin de transports, de terrassement, outillage du fourgon atelier, matériel topographique).</p> <p>Présentation de l'origine des principales fournitures.</p> <p>Manque de précision sur le matériel nécessaires à la réalisation des culées de la passerelle ou du sciage des murs.</p> <p>Note : 2,25 / 3 points</p>	7,5 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier 	<p>Sécurité et Hygiène :</p> <p>Pas de prise en compte des contraintes du site ni présentation d'un PIC. Présentation des protections collectives et individuelles. Présentation d'un tableau d'analyse des risques propres à l'activité et des risques liés à l'environnement du chantier. Présentation satisfaisante des mesures d'hygiène et sécurité (premiers secours, hygiène des conditions de travail et des locaux destinés au personnel, sécurité dans l'entreprise).</p> <p>Note : 3 / 4 points</p> <p>Aspects qualitatifs et esthétiques :</p> <p>Présentation du Plan d'Assurance Qualité (PAQ).</p> <p>Demande d'agrément prévues.</p>	6,75 / 10

<p>pour assurer le respect des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points</p> <p>- Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points</p>	<p>Note : 1,5 / 3 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Présentation satisfaisante du contrôle interne et externe de l'entreprise, du personnel en charge des contrôles, avec précisions sur les points critiques et les points d'arrêt. Note : 2,25 / 3 points</p>	
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <p>- Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points</p> <p>- Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points</p> <p>- Les éléments justifiants de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points</p>	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier : Présentation satisfaisante des dispositions préparatoires de déchets, avec catégorisation des déchets issues des terrassements, mode de stockage et évacuations en décharge en fonction du type de matériaux. Les matériaux issus des démolitions seront évacués vers leur carrière de Lauroux pour être traités dans une filière de recyclage. Note : 3 / 4 points</p> <p>Protection des ressources naturelles : Présentation satisfaisante des mesures prises pour la protection de l'environnement : politique Développement Durable, moyens pour la protection de l'environnement, gestion des pollutions accidentelles (kits antipollution, bac de récupération des coulures), diminution des consommations en énergie. Note : 2,25 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances : Présentation très satisfaisante visant la protection de l'air, les mesures visant à limiter les émissions sonores, réduction à la source des déchets, gestion des autres nuisances de chantier (bruit, circulation et stationnement, poussières, pollutions des eaux et du sol, risque d'incendie). Note : 3 / 3 points</p>	<p>8,25 / 10</p>
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <p>- La préparation et installations de chantier : 2 points</p> <p>- Les travaux préparatoires / démolitions : 4 points</p> <p>- Les travaux de terrassements : 6 points</p> <p>- La structure des passerelles : 3 points</p> <p>- Les réseaux EP et AEP : 3 points</p> <p>- Les réseaux éclairage : 4 points</p> <p>- La pose des blocs et marches en</p>	<p>Préparation et installations de chantiers : Présentation très satisfaisante de la préparation du chantier : déroulement de la période de préparation, réalisation des études d'exécution avec désignation du bureau d'études ARTES, réalisation d'une mission G3 et identification du bureau d'étude géotechnique (CEBTP ou SOLEA BTP), gestion de la circulation et de la signalisation, circulation des piétons, communications aux usagers et riverains. Présentation de l'installation de chantier, de la base vie, implantation générale du chantier par un géomètre, mise en place de la signalisation, recherche des réseaux. Note : 2 / 2 points</p> <p>Travaux préparatoires / démolitions : Présentation de prédécoupage des enrobés et évacuation, avec description de la gestion des enrobés contenant des HAP (hors sujet) et présentation du rabotage de chaussée (hors sujet), avec renseignements des moyens humains et matériels, fourniture et matériaux, et photos de références à l'appui. Pas de description concernant le sciage des murs de soutènement ni de l'évacuation des mobiliers existants. Note : 1 / 4 points</p>	

<p> Pierre : 5 points - La réalisation des revêtements de sol : 3 points </p>	<p> Travaux de terrassements : Présentation très satisfaisante des travaux de terrassements en déblais, mise en œuvre de la GNT mécanique, nivellement définitif de la plateforme, réglage de la GNT manuellement, pose des bordures et caniveaux, réalisation des revêtements en béton, mise en œuvre manuelle d'enrobés, dispositions préparatoires des déchets / gestion des déblais et remblais, avec renseignements des moyens humains et matériels, fourniture et matériaux, et photos de références à l'appui. Note : 6 / 6 points </p> <p> Structure des passerelles : Désignation d'un sous-traitant pour la réalisation des passerelles (Pouget Métallurgie), avec présentation d'un devis décrivant la structure, et présentation d'un mémoire justificatif satisfaisant présentant les moyens humains, les moyens matériels, les matériels roulants, l'outillage, la qualité et la provenance des matériaux, les principaux fournisseurs, la sécurité, le programme d'exécution, la prise en compte de l'environnement et la propreté du chantier. Note : 2,25 / 3 points </p> <p> Réseaux EP et AEP : Présentation très satisfaisante de la pose des réseaux, potabilité, raccordement aux réseaux, réalisation des essais de compactage, des contrôles caméra et test d'étanchéité, Note : 3 / 3 points </p> <p> Réseaux Eclairage : Désignation d'un sous-traitant pour la réalisation de l'éclairage (SLA), avec présentation précise des moyens humains et matériels, de l'équipement technique du bureau d'études. Réalisation d'une étude d'éclairage et fourniture de fiches techniques des projecteurs, mais pas des massifs de fondation ni des mâts. La méthodologie de pose n'a pas été décrite Note : 2 / 4 points </p> <p> Pose des blocs et marches en pierre : Non décrit. Fourniture d'une fiche technique de bloc marche en béton préfabriqué hors sujet et pas de fiche technique pour la pierre. Note : 0 / 5 points </p> <p> Réalisation des revêtements de sol : Méthodologie hors sujet correspondant à des revêtements béton ou enrobé et non en stabilisé comme le prévoit le marché. Note : 0 / 3 points </p> <p> Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (15 semaines). Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché. </p>	<p>16,25 / 30</p>
<p>Note totale Valeur technique</p>		<p>38,75 / 60</p>

1.4 CONCLUSIONS LOT 01

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOTES

Entreprises candidates	Montant de l'offre en € HT après négo	Note prix /40	Note valeur technique /60	Note totale	Classement
ROUVIER	425 320,80 € HT	35,91	28,75	64,66	3
ETPA MEDITERRANEE	381 827,20 € HT	40,00	39,75	79,75	1
BALDARE	390 354,55 € HT	39,13	38,75	77,88	2

CONCLUSIONS DU MAITRE D'ŒUVRE :

Compte tenu de l'analyse qui précède et du classement, il est proposé d'attribuer le marché relatif au LOT 01 – TERRASSEMENT / VRD / GRADINS EN PIERRE à l'entreprise ETPA MEDITERRANEE pour un montant de **381 827,20 € HT, soit 458 192,64 € TTC.**

Analyse de la candidature du candidat pressenti attributaire : le soumissionnaire justifie des capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que d'une situation juridique régulière conformément à la réglementation en vigueur. Le candidat est admis.

2 ANALYSE DES OFFRES DU LOT 02 – SKATEPARK EN BETON / ALLEE CENTRALE

2.1 AIRLINE SKATEPARKS + SOLS MEDITERRANEE

CRITÈRE PRIX (40 POINTS)

Montant de l'offre du candidat	337 176,53 € HT
Estimatif du maitre d'œuvre au stade PRO-DCE	364 349,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	- 27 172,47 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	- 7,46 %
Montant de l'offre la moins disante	215 558,29 € HT
Note critère prix (noté sur 40)	25,57

CRITÈRE TECHNIQUE (60 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Le groupement associé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AIRLINE Skateparks (co-traitant mandataire) comme entreprise de maçonnerie spécialisée dans la réalisation de skateparks en béton - SOLS Méditerranée (co-traitant) comme entreprise de maçonnerie spécialisée dans les bétons décoratifs - SIGNATURE (sous-traitant) comme entreprise spécialisée dans les travaux routiers <p>Moyens humains : <u>AIRLINE</u> : présentation précise de l'entreprise, basée à Montpellier et dirigée par des pratiquants de BMX et de skateboard. Présentation de l'organigramme de l'entreprise, avec la direction (2 personnes) et les deux équipes de production (6 personnes par équipes). CV de l'ensemble du personnel et de l'équipe de chantier (dirigeants, conducteur de travaux, chefs de chantier, maçons). <u>SOLS MEDITERRANEE</u> : Présentation précise de l'entreprise, organigramme, qualification et composition de l'équipe avec CV, rôles et responsabilité de chacun des intervenants, La description des moyens humains du groupement et très satisfaisante. Note : 7 / 7 points</p> <p>Moyens matériels : <u>AIRLINE</u> : présentation précise des moyens matériels : parc véhicule, engins de chantier (location), électroportatif, mesures, outils de travail pour béton (à noter notamment les nombreuses taloches et lisseuses en magnésium, ou les taloches courbées réalisés sur mesure respectant les rayons demandés), pompe pour la projection du béton, atelier de fabrication... <u>SOLS MEDITERRANEE</u> : présentation précise des moyens matériels. La description des moyens matériels du groupement et très satisfaisante. Note : 3 / 3 points</p>	10 / 10

<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier pour assurer le respect des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points 	<p>Sécurité et Hygiène : Présentation précise de la sécurité et de l'hygiène : présentation de la base vie, de l'hygiène des espaces communs, des tenues de travail, de la sécurité du chantier (barriérage, limitation des risques), des EPI...</p> <p>Note : 4 / 4 points</p> <p>Aspects qualitatifs et esthétiques : Présentation précise de la démarche qualité, notamment la vérification après lissage de chaque pièce par l'équipe de maçon / skateur qui porte un regard sensible sur la qualité de l'ouvrage. Intégration de Airline Skatepark à des organismes partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupement Interprofessionnel Skatepark de France (GIP) qui a pour objet de développer la filière économique des skateparks en France, dont le réseau d'acteur permet de tirer la qualité vers un niveau d'excellence. - ASQUAPRO, qui est un groupement de professionnels dans le secteur du béton projeté et qui délivre des formations et certification, gage de qualité pour la réalisation de travaux de projection dans le domaine de la construction de skateparks en béton. - L'entreprise est en cours de candidature au sein de l'organisme Qualisport concernant la réalisation de skatepark, avec les certificats 901 (streetpark maçonnés) et 902 (bowl / flowpark maçonnés). <p>Note : 3 / 3 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Présentation par AIRLINE de l'application des points de contrôle interne tout au long du chantier mais pas de présentation de contrôle externe. Présentation par SOLS Méditerranée du plan de Contrôle interne et externe.</p> <p>Note : 2,25 / 3 points</p>	<p>9,25 / 10</p>
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points - Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en 	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier : Présentation satisfaisante de la démarche environnementale générale de l'entreprise, et de l'approche prise pour réduire les déchets.</p> <p>Note : 3 / 4 points</p> <p>Protection des ressources naturelles : Présentation très satisfaisante de la protection de la végétation, des mesures prises pour limiter la perte des matériaux de construction, de l'utilisation de matériaux recyclés, de la sélection de carrières locales au chantier...</p> <p>Note : 3 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances : Présentation satisfaisante des mesures prises pour limiter les nuisances (nuisances sonores, diminution des émissions de CO2).</p> <p>Note : 2,25 / 3 points</p>	<p>8,25 / 10</p>

<p>énergie...) : 3 points - Les éléments justifiants de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points</p>		
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation et installations de chantier : 2 points - Les terrassements : 6 points - Le mode de réalisation et de mise en place et assemblage des éléments de serrurerie : 4 points - Le mode de réalisation des murets de glisse : 3 points - La mise en œuvre des bétons et de leur finition sur les parties inclinés et courbes : 10 points - La mise en œuvre des bétons et de leur finition sur les parties horizontales : 5 points 	<p>Préparation et installations de chantiers : Présentation très satisfaisante des documents obligatoires à transmettre en phase de préparation (plan d'exécution, plan des serrureries, fiches techniques, plan d'installation de chantier, SOSED...)</p> <p>Présentation très satisfaisante des installations de chantier et de l'implantation, avec précisions sur les moyens humains et matériels et photos de chantier à l'appui. Note : 2 / 2 points</p> <p>Terrassements : Présentation très satisfaisante des terrassements (déblais en plein masse, couche de réglage, fouilles en rigole pour bèches et fondation, terrassement complémentaires, talus périphériques...) avec précisions sur les moyens humains et matériels et photos de chantier à l'appui. Bonne prise en compte des terrassements qui seront pris en charge par le LOT 01. Note : 6 / 6 points</p> <p>Eléments de serrurerie : Présentation très satisfaisante des éléments de serrureries, fabriqués par le fournisseur « la fabrique skateparks », spécialisé dans la production de serrureries et situé à Millau et description de la pose (copings, barres de glisse, cadres de glisse, siphons...) avec précisions sur les moyens humains et matériels et photos de chantier à l'appui. Note : 4 / 4 points</p> <p>Murets de glisse : Présentation très satisfaisante concernant la réalisation des murets de glisse (bèches périphériques, béton de propreté sous murets, préparation des cadres, bétonnage, barre de glisse « slappy » en pierre) avec précisions sur les moyens humains et matériels et photos de chantier à l'appui. Note : 3 / 3 points</p> <p>Mise en œuvre des bétons sur parties inclinés et courbes : Présentation très satisfaisante concernant la mise en œuvre des courbes et des plans inclinés (coffrage, ferrailage, teinte du béton, projection par voie humide, découpe du béton, lissage manuel, protection, séchage, cure, finitions) avec précisions sur les moyens humains et matériels et photos de chantier à l'appui. Note : 10 / 10 points</p> <p>Mise en œuvre des bétons sur parties horizontales : Présentation très satisfaisante concernant la mise en œuvre des plans horizontaux du skatepark (ferrailage, réglage des pentes, lissage et talochage, chanfrein extérieurs, protection, séchage, cure, joints de fractionnement, finitions), de l'application de la</p>	<p>30 / 30</p>

	<p>résine gravillonnés autour des terrains de foot (réalisé par le sous-traitant SIGNATURE) et de l'allée centrale (réalisée par le cotraitant SOLS MEDITERRANEE) avec précisions sur les moyens humains et matériels et photos de chantier à l'appui. Présentation très</p> <p>Note : 5 / 5 points</p> <p>Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (14 semaines) Fourniture de nombreuses attestations de bonne exécution de skateparks. Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché.</p>	
Note totale Valeur technique	57,50 / 60	

2.2 VAL-RHONE TP

CRITÈRE PRIX (40 POINTS)

Montant de l'offre du candidat	379 990,00 € HT
Estimatif du maître d'œuvre au stade PRO-DCE	364 349,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	+ 15 641,00 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	+ 4,29 %
Montant de l'offre la moins disante	215 558,29 € HT
Note critère prix (noté sur 40)	22,69

CRITÈRE TECHNIQUE (60 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains : Bonne présentation de l'entreprise et fourniture d'un organigramme. Présentation de l'équipe d'encadrement (gérant, assistante de direction...) Liste du personnel composé d'environ 15 personnes. Fourniture du CV du personnel de l'entreprise : gérant, chef de chantier, chef d'équipe, chauffeur PL, conducteur d'engins TP, maçons qualifiés... La description des moyens humains est satisfaisante. Note : 5,25 / 7 points</p> <p>Moyens matériels : Présentation précise du matériel de l'entreprise : véhicules (engins de terrassement, véhicules de transport, camions...), matériels de génie-civil (machine à projeter par voie sèche, lisseuses mécaniques, lisseuses manuelle), matériel divers (groupe électrogène, compresseur, nettoyeur haute pression, kit électroportatif, bennes et poubelles, base vie et stockage). La description des moyens matériels est très satisfaisante. Note : 3 / 3 points</p>	8,25 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier pour assurer le respect des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en 	<p>Sécurité et Hygiène : Présentation satisfaisante des EPI, de la protection des matériels de chantier, de la présentation des usagers et de la signalisation de chantier. Présentation sommaire de l'hygiène sur le chantier. Note : 3 / 4 points</p> <p>Aspects qualitatifs et esthétiques : Présentation satisfaisante des dispositions prises en matière d'autorisation et d'information auprès des concessionnaires (DICT, demande d'autorisation, Plan EXE, implantation et piquetage), validation à l'avancement de l'exécution du chantier, moyens de communication et de connexion sur le chantier. Présentation des certifications Qualibat. Note : 2,25 / 3 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Présentation très satisfaisante des procédures d'autocontrôle de l'entreprise et description de la procédure en cas de non-</p>	7,5 / 10

œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points	conformité. Pas de présentation de contrôle externe. Note : 2,25 / 3 points	
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points - Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points - Les éléments justifiants de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points 	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier : Présentation satisfaisante de la gestion des déchets de chantier, du tri, du recyclage et de valorisation des déchets. Mise en place au dépôt d'un conteneur de tri. Note : 3 / 4 points</p> <p>Protection des ressources naturelles : Présentation de la démarche environnementale de l'entreprise, avec stockage des gravats avant recyclage et réemplois sur les chantiers. Investissement dans la création d'une borne de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides au sein de l'entreprise. Note : 2,25 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances : Présentation satisfaisante de l'analyse des nuisances existantes et des solutions proposées (nuisances sonores, nuisances visuelles, poussière et salissures), aménagement de la circulation pour limiter les perturbations lors de déplacements. Note : 2,25 / 3 points</p>	7,5 / 10
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation et installations de chantier : 2 points - Les terrassements : 6 points - Le mode de réalisation et de mise en place et assemblage des éléments de serrurerie : 4 points - Le mode de réalisation des murs de glisse : 3 points - La mise en œuvre des bétons et de leur finition sur les parties inclinés et courbes : 10 points - La mise en œuvre des bétons et de leur finition sur les parties horizontales : 5 points 	<p>Préparation et installations de chantiers : Présentation très satisfaisante de la préparation du chantier, avec description des études d'exécution et identification du bureau d'études (Cruise Control), mise en place de l'alimentation de chantier (eau et électricité), de la signalisation du chantier, de l'implantation et du piquetage. Fourniture d'une proposition de PIC. Note : 2 / 2 points</p> <p>Terrassements : Présentation satisfaisante des terrassements (déblais en plein masse, terrassement fin après la pose du coping, terrassement des baches périphériques, remblai, couche de forme et de réglage, pose des siphons EP) avec précisions sur les moyens humains et matériels, les fournitures, et photos de chantier à l'appui. Pas de renseignements sur la réalisation des talus périphériques. Bonne prise en compte des terrassements qui seront pris en charge par le LOT 01. Note : 4,5 / 6 points</p> <p>Éléments de serrurerie : Présentation très satisfaisante des éléments de serrureries, façonnés par la société de serrurerie «Métallodrome», et liste des entreprises fournisseurs. Très bonne description de la pose des serrureries (installation des copings, installation des cadres, contremarches) avec</p>	

	<p>précisions sur les moyens humains et matériels, les fournitures, et photos de chantier à l'appui. Note : 4 / 4 points</p> <p>Murets de glisse : Présentation très satisfaisante concernant la réalisation des murets de glisse (bêches hors-gel, fondation des murets et modules, installation des cadres de serrureries, installation des ouvrages spécifiques et modules en coffrage, réalisation des arases des ouvrages et des murets, coulage des bétons et vibration des murets et modules) avec précisions sur les moyens humains et matériels et photos de chantier à l'appui. Pas de précision sur la barre de glisse « slappy » en pierre. Note : 2,25 / 3 points</p> <p>Mise en œuvre des bétons sur parties inclinés et courbes : Présentation satisfaisante concernant la mise en œuvre des courbes et des plans inclinés (contrôle des terrassements avec des règles en bois, projection d'une sous-couche en béton de propreté, projection du béton de surface, saupoudrage de quartz coloré en surface) avec précisions sur les moyens humains et matériels, les fournitures, et photos de chantier à l'appui. Manque de précision pour les courbes sur les coffrages, le ferrailage, la cure. Note : 7,5 / 10 points</p> <p>Mise en œuvre des bétons sur parties horizontales : Présentation satisfaisante concernant la mise en œuvre des dallages horizontaux du skatepark (coulage au camion pompe, mise en place du béton, mise en place du quartz coloré, lissage à l'hélicoptère et lissage manuel sur les bords, réalisation des joints de dilatation et des joints de fractionnement) avec précisions sur les moyens humains et matériels, fournitures et photos de chantier à l'appui. Absence de description concernant l'application de la résine gravillonnés autour des terrains de foot. Note : 3,75 / 5 points</p> <p>Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (14 semaines) Fourniture de nombreuses attestations de bonne exécution de skateparks. Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché.</p>	<p>24 / 30</p>
<p>Note totale Valeur technique</p>		<p>47,25 / 60</p>

2.3 PRIME SKATEPARK CONSTRUCTION

CRITÈRE PRIX (40 POINTS)

Montant de l'offre du candidat	215 558,29 € HT
Estimatif du maitre d'œuvre au stade PRO-DCE	364 349,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	- 148 790,71 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	- 40,84 %
Montant de l'offre la moins disante	215 558,29 € HT
Note critère prix (noté sur 40)	40,00

CRITÈRE TECHNIQUE (60 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants) : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains :</p> <p>Aucune présentation de l'entreprise, enregistrée au Registre National des Entreprises comme une entreprise Artisanale. Fourniture du rôle et des CV du conducteur de travaux et du chef de chantier, mais aucun autre membre de l'entreprise. Présentation de l'organigramme de chantier, avec conducteur de travaux, chef de chantier et serrurier, mais l'organigramme présente une supposée équipe béton qui aurait 10 années d'expérience minimum (3 maçons qualifiés + 2 ouvriers d'exécution) et d'une équipe terrassement qui aurait aussi 10 années d'expérience minimum (1 conducteur d'engin et 2 compagnons VRD), mais sans que ne soit renseigné aucun nom, ni CV, ni qualification, ni liste nominative du personnel... D'une manière générale, aucun document ne vient étayer des moyens humains de l'entreprise autre que le conducteur de travaux et le chef de chantier, et ne garantit la présence sur le chantier d'une main d'œuvre propre à l'entreprise et qualifiée. Mention d'un bureau d'études techniques pour les plans EXE, et d'un géomètre topographe pour l'implantation, mais aucun n'est désigné (pas de DC4). La description des moyens humains est peu satisfaisante. Note : 1,75 / 7 points</p> <p>Moyens matériels :</p> <p>Liste satisfaisante des moyens matériels de l'entreprise : véhicules de liaison, camion de transport et engin de terrassement (en location), matériels de projection béton et matériel divers. Pas de présentation de matériels spécifiques à la fabrication de skatepark comme des taloches adaptées, ni de présentation de local de stockage ou de fabrication. La description des moyens matériels est moyennement satisfaisante. Note : 2,25 / 3 points</p>	4 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes</p>	<p>Sécurité et Hygiène :</p> <p>Présentation moyennement satisfaisante de la sécurité du chantier (protections collectives, protection individuelle et EPI), de la signalisation de chantier, de la protection contre l'incendie et de la sécurité électrique.</p>	

<p>du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier pour assurer le respect des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points 	<p>Aucune information concernant l'hygiène. Note : 2 / 4 points</p> <p>Aspects qualitatifs et esthétiques : Présentation sommaire des dispositions prises pour assurer la qualité. Note : 0,75 / 3 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Présentation satisfaisante du contrôle interne : contrôle des matériaux, des bétons, des granulats, de la galvanisation. Pas de présentation de contrôle externe. Note : 2,25 / 3 points</p>	<p>5 / 10</p>
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points - Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points - Les éléments justifiant de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points 	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier : Présentation sommaire de la gestion des déchets : mesures de préventions et établissement d'un schéma d'organisation et de gestion des déchets en préparation de chantier Note : 2 / 4 points</p> <p>Protection des ressources naturelles : Description très sommaire pour limiter la consommation d'eau du chantier. Proposition de valorisation des déchets avec des sables et graves recyclées. Note : 0,75 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances : Présentation satisfaisante des mesures prises pour maîtriser les nuisances de chantier, notamment l'environnement du chantier, la préservation de la qualité de l'air, la réduction des nuisances visuelles et propreté. Note : 2,25 / 3 points</p>	<p>5 / 10</p>
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation et installations de chantier : 2 points - Les terrassements : 6 points 	<p>Préparation et installations de chantiers : Erreur dans la localisation du chantier (Chaufour Notre-Dame au lieu de Lodève) traduisant une mauvaise prise en compte des contraintes du site et une absence de visite de site. Présentation des indications qui seront données dans le PIC, mais aucune information sur les installations de chantier. Note : 0,5 / 2 points</p> <p>Terrassements : Présentation moyennement satisfaisante concernant la méthodologie de réalisation des terrassement (déblais, couche de forme en GNT 0/60 et couche de finition en GNT 0/31.5, fouilles en rigoles), avec présentation des moyens humains et matériels, photos de références, mais présentation sommaire du</p>	

<p>- Le mode de réalisation et de mise en place et assemblage des éléments de serrurerie : 4 points</p> <p>- Le mode de réalisation des murets de glisse : 3 points</p> <p>- La mise en œuvre des bétons et de leur finition sur les parties inclinés et courbes : 10 points</p> <p>- La mise en œuvre des bétons et de leur finition sur les parties horizontales : 5 points</p>	<p>mode opératoire.</p> <p>Pas de renseignements sur la réalisation des talus périphériques, ni de la prise en compte des travaux de terrassements qui seront réalisés par le LOT 01.</p> <p>Présentation hors-sujet de la méthodologie pour la réalisation des réseaux EP qui sont en fait à la charge du LOT 01.</p> <p>Note : 3 / 6 points</p> <p>Eléments de serrurerie :</p> <p>Présentation moyennement satisfaisante concernant la méthodologie de réalisation des éléments de serrurerie, avec présentation des moyens humains et matériels, mais aucune photo de références et mode opératoire sommairement décrit.</p> <p>Note : 2 / 4 points</p> <p>Murets de glisse :</p> <p>Présentation peu satisfaisante concernant la méthodologie de réalisation des murets de glisse (fondations et, murets), avec présentation des moyens humains et matériels, mais aucune photo de références et mode opératoire sommairement décrit qui contient en plus des incohérences (mention d'agglos à bancher hors-sujet, non prise en compte de cadre de serrurerie des murets faisant office de coffrage perdu).</p> <p>Pas de précision sur la barre de glisse « slappy » en pierre.</p> <p>Note : 0,75 / 3 points</p> <p>Mise en œuvre des bétons sur parties inclinés et courbes :</p> <p>Présentation moyennement satisfaisante concernant la méthodologie de réalisation des plans inclinés et des courbes, avec présentation des moyens humains et matériels, photos de références, mais présentation sommaire du mode opératoire.</p> <p>Note : 5 / 10 points</p> <p>Mise en œuvre des bétons sur parties horizontales :</p> <p>Présentation moyennement satisfaisante concernant la méthodologie de réalisation des dallages horizontaux, avec présentation des moyens humains et matériels, mais aucune photo de références et mode opératoire sommairement décrit.</p> <p>Aucune description de l'allée centrale en béton microsablée ni de l'application de la résine gravillonnés autour des terrains de foot.</p> <p>Note : 2,5 / 5 points</p> <p>Fourniture d'un planning d'exécution détaillé mais peu crédible, car réduit à seulement 9 semaines au lieu des 14 semaines prévues au planning prévisionnel.</p> <p>Aucune attestation de bonne exécution de skateparks fournis.</p> <p>Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché mais incomplètes.</p>	<p>13,75 / 30</p>
<p>Note totale Valeur technique</p>		<p>27,75 / 60</p>

2.4 CONCLUSIONS LOT 02

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOTES

Entreprises candidates	Montant de l'offre en € HT après négo	Note prix /40	Note valeur technique /60	Note totale	Classement
AIRLINE SKATEPARKS + SOLS MEDITERRANEE	337 176,53 € HT	25,57	57,50	83,07	1
VAL-RHONE TP	379 990,00 € HT	22,69	47,25	69,94	2
PRIME SKATEPARK CONSTRUCTION	215 558,29 € HT	40,00	27,75	67,75	3

CONCLUSIONS DU MAITRE D'ŒUVRE :

Compte tenu de l'analyse qui précède et du classement, il est proposé d'attribuer le marché relatif au LOT 02 – SKATEPARK EN BETON / ALLEE CENTRALE au groupement d'entreprise AIRLINE SKATEPARKS + SOLS MEDITERRANEE pour un montant de **337 176,53 € HT**, soit **404 611 ,83 € TTC**.

Analyse de la candidature du candidat pressenti attributaire : le soumissionnaire justifie des capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que d'une situation juridique régulière conformément à la réglementation en vigueur. Le candidat est admis

3 ANALYSE DES OFFRES DU LOT 03 – FOURNITURE DE VEGETAUX ET PLANTATIONS / MOBILIER BOIS / SERRURERIE

3.1 ID VERDE

CRITÈRE PRIX (40 POINTS)

Montant de l'offre du candidat	238 990,10 € HT
Estimatif du maître d'œuvre au stade PRO-DCE	201 838,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	+ 37 152,10 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	+ 18,41 %
Montant de l'offre la moins disante	202 414,80 € HT
Note critère prix (noté sur 40)	33,88

CRITÈRE TECHNIQUE (60 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants) : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains : Présentation du groupe ID VERDE et de l'agence dédiée au marché (agence de Gigean), et présentation de l'organigramme de l'entreprise. Présentation de l'équipe d'encadrement des équipes de chantier, de l'équipe de réalisation, de l'équipe d'entretien, de l'équipe bureau d'études. Fourniture des CV de chaque intervenant, avec rôle et mission de chaque intervenant. La description des moyens humains est très satisfaisante. Note : 7 / 7 points</p> <p>Moyens matériels : Présentation d'une liste précise et très satisfaisante des moyens matériels de l'entreprise pour la création et entretien d'espaces verts. Présentation du matériel de bureautique et licences de logiciels, des matériels d'exécution (parc véhicules). Note : 3 / 3 points</p>	10 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier pour assurer le respect des bonnes conditions de conservation des fournitures de végétaux, des aspects esthétiques et qualitatifs 	<p>Sécurité et Hygiène : L'entreprise a réalisé une visite du site et a décrit les contraintes identifiées et les moyens de protection à prendre. Bonne prise en compte de la coactivité entre entreprises. Présentation très satisfaisante des installations pour l'hygiène, des équipements de sécurité, des mesures de sécurité, de la formation du personnel... Note : 4 / 4 points</p> <p>Aspects qualitatifs et esthétiques : Les contraintes d'espaces ont bien été prises en compte, avec un approvisionnement par petites quantités. Les stocks seront gérés sur la plateforme de l'entreprise à Gigean qui servira de base logistique. Bonne présentation des modalités de réception des végétaux sur site, ainsi que des stockages et du transport des végétaux. Note : 3 / 3 points</p>	10 / 10

<p>des matériaux du projet : 3 points</p> <p>- Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points</p>	<p>Contrôles internes / externes :</p> <p>Présentation très satisfaisante des procédures d'autocontrôles de l'entreprise (contrôle interne et externe)</p> <p>Note : 3 / 3 points</p>	
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <p>- Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points</p> <p>- Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points</p> <p>- Les éléments justifiant de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points</p>	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier :</p> <p>Présentation de la démarche environnementale de l'entreprise, et description des méthodes et moyens pour la réduction des impacts environnementaux.</p> <p>Présentation très satisfaisante de la gestion et valorisation des déchets, de la procédure de tri, et de la gestion durable des déchets au sein de l'entreprise et sur les chantiers.</p> <p>Note : 4 / 4 points</p> <p>Protection des ressources naturelles :</p> <p>Présentation concernant la gestion des achats raisonnée : provenance locale, optimisation des transports, réduction des énergies consommées. Les pépinières présentées sont dans l'aire géographique conforme au climat lodévois, cette filière ne peut pas toujours rentrer dans les exigences « locales ».</p> <p>Toutefois côté fournisseurs on peut noter que les fabricants ne sont pas à proprement parlé locaux : fabricant des pergolas (Boisdexter) situé à 400km à Marmande (47) ou encore le fabricant de serrurerie (Urbencea) situé à 270km, à Tence (43).</p> <p>Présentation du dispositif mis en œuvre au sein de l'entreprise pour réduire son bilan carbone avec l'outil « Bilan Carbone » afin d'évaluer l'impact environnemental d'un chantier.</p> <p>Note : 2,25 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances :</p> <p>Présentation très satisfaisante de la sensibilisation du personnel pour réaliser un chantier « propre » : pollution, nuisances sonores, nuisances visuelles, protection de la flore et de la faune en général. Présentation de l'organisation sur les chantiers pour limiter les nuisances aux usagers, et des procédures particulières environnementales.</p> <p>Note : 3 / 3 points</p>	<p>9,25 / 10</p>
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <p>- Travaux préliminaires et sols de plantation : 3 points</p> <p>- Fourniture de végétaux : détail de la prospection des pépinières pour l'appel d'offre sur l'ensemble de la</p>	<p>Travaux préliminaires et sols de plantation :</p> <p>Présentation du mode opératoire pour la réalisation des fosses de plantation, en concertation avec le lot 01, mais difficulté du site peu appréhendées.</p> <p>Présentation de photos de référence peu adaptées et manque de précision sur les moyens humains et matériels nécessaires.</p> <p>Mise en œuvre des pierres issues du recyclage et création de surface de réception en mulch non mentionnés.</p> <p>Note : 1 ,5 / 3 points</p> <p>Fourniture de végétaux</p> <p>Présentation des pépinières pressenties par typologie de végétaux, mais pas d'indication de recherche de disponibilité demandé dans le RC.</p> <p>Précision sur les livraisons, mais contradiction avec le chapitre précédent sur les conditions de livraison (directement sur</p>	

<p>fourniture : 5 points</p> <p>- Travaux de plantation et finitions : 6 points</p> <p>- Arrosage automatique : 2 points</p> <p>- Travaux de finalisation : 2 points</p> <p>- Mobiliers bois : 6 points</p> <p>- Serrurerie / clôtures : 6 points</p>	<p>chantier au lieu de la plateforme de Gigean) Note : 3,75 / 5 points</p> <p>Travaux de plantation et finition : Présentation très satisfaisante de la plantation des arbres, des précautions pour la manipulation des arbres, pour la plantation des vivaces et des arbustes, de la mise en place du tuteurage et du paillage. Manque de précision sur les semis et les clôtures en ganivelle. Note : 4,5 / 6 points</p> <p>Arrosage automatique : Présentation très satisfaisante de l'arrosage automatique : plans d'exécution, commande des réseaux, pose des fourreaux en concertation avec le lot VRD... Note : 2 / 2 points</p> <p>Travaux de finalisation : Présentation très satisfaisante des travaux de finalisation, avec désignation du référent entretien au sein de l'entreprise, description de la procédure d'entretien (désherbage, taille, vérification tuteurs et attaches, maintenance des installations d'arrosage...) Présentation de la programmation de l'arrosage pour une gestion raisonnée. Présentation de l'organisation et du suivi de l'entretien (annuel, mensuel et hebdomadaire) gestion du personnel et moyens mis en œuvre pour le suivi et l'organisation du travail Note : 2 / 2 points</p> <p>Mobilier bois : Présentation de l'entreprise pressentie (Boisdexter) pour les pergolas et le mobilier bois, mais aucune description sur la méthodologie de fabrication des mobiliers sur mesure (pergolas et table de pique-nique), ni sur leur pose. Le pin traité classe 4 présenté pour la réalisation du mobilier bois ne correspond pas au CCTP. <u>Interrogée sur le bois, l'entreprise a confirmé la modification de son offre sans incidence financière pour se mettre en conformité avec le CCTP.</u> <u>Interrogée sur la fabrication et la pose l'entreprise a fourni un document détaillé de son fournisseur garantissant le savoir faire.</u> <u>Elle a argumenté sur ses habitudes de travail et de pose des mobiliers bois qui sont validés après travaux par le fournisseur.</u> Note : 4,5 / 6 points</p> <p>Serrurerie / clôtures : Présentation de l'entreprise pressentie (Urbencea) pour la réalisation des serrureries, mais aucune description sur la méthodologie de fabrication. Description sommaire concernant la pose des serrureries sur mesure. <u>Interrogée sur la capacité de son fournisseur l'entreprise a fourni un mémoire détaillé décrivant moyens humains et</u></p>	<p>22,75 / 30</p>
---	--	-----------------------

	<u>matériels et références.</u> Note : 4,5 / 6 points Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (8 semaines) Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché, sauf pour le bois des mobiliers qui n'est pas conforme.	
Note totale Valeur technique	52 / 60	

3.2 SERPE

CRITÈRE PRIX (40 POINTS)

Montant de l'offre du candidat	202 414,80 € HT
Estimatif du maitre d'œuvre au stade PRO-DCE	201 838,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	+ 576,80 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	+ 0,29 %
Montant de l'offre la moins disante	202 414,80 € HT
Note critère prix (noté sur 40)	40,00

L'entreprise a modifié des quantités du DPGF. Interrogée, elle a confirmé ses modifications sur la base de calculs sur plan.

CRITÈRE TECHNIQUE (60 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains :</p> <p>Présentation du groupe SERPE et de l'agence dédiée au marché (agence de Montpellier – Saint Aunes), Présentation de l'organigramme du groupe et des effectifs du groupe par agence, organigramme de l'équipe commerciale Languedoc et organigramme des équipes mobilisées pour le marché. Fourniture de la liste du personnel de l'agence (responsable régional, responsable d'agence, conducteur de travaux, chef de chantier et chef d'équipe, ouvriers et apprentis) et d'un tableau des qualifications. Présentation et rôle des principaux intervenants, avec CV des référents (responsable d'agence, conducteur de travaux) et du personnel mis à disposition en soutien (personnel administratif et financier, chargés d'études), descriptif des missions du personnel. La description des moyens humains est très satisfaisante. Note : 7 / 7 points</p> <p>Moyens matériels :</p> <p>Présentation d'une liste précise et très satisfaisante des moyens matériels de l'entreprise pour la création et entretien d'espaces verts (engins de chantier, matériel de transport et de levage, engins, matériel pour les travaux préparatoires, matériels pour les travaux de terrassements, petit outillage espaces verts, matériels pour la mise en place de l'arrosage automatique, EPI et signalisation...), présentation des outils informatiques. Présentation de l'entretien du matériel et de la gestion des pannes. Note : 3 / 3 points</p>	10 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre</p>	<p>Sécurité et Hygiène :</p> <p>Présentation de la politique générale de sécurité de l'entreprise, de l'évaluation des risques liés à leurs interventions et signature du plan de prévention, du port des EPI et matériel de secours, du contrôle et entretien des EPI, de la protection du chantier (signalisation temporaire, balisage, contrôle de la signalisation),</p>	

<p>entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 4 points - Au regard des dispositions envisagées tout au long du chantier pour assurer le respect des bonnes conditions de conservation des fournitures de végétaux, des aspects esthétiques et qualitatifs des matériaux du projet : 3 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points 	<p>des moyens de protection des biens pendant les chantiers. Présentation de la sensibilisation et prévention en termes d'hygiène et de sécurité des effectifs de l'entreprise, de la formation du personnel pour limiter les risques, de la gestion des accidents. Présentation des dispositions envisagées concernant l'hygiène : description de la base vie, nécessaire d'hygiène du personnel, nettoyage du chantier... Bonne prise en compte de la coactivité entre entreprises pour le stockage. Note : 4 / 4 points</p> <p>Aspects qualitatifs et esthétiques : Présentation du plan de contrôle qualité des végétaux (réception et déchargement des végétaux) et de la terre végétale. Bonne prise en compte des contraintes d'espaces, approvisionnement par petites quantités, et utilisation de la plateforme de l'entreprise pour gérer les stocks. Note : 3 / 3 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Présentation très satisfaisante des procédures et contrôles avec actions d'audit interne et externe pour promouvoir les bonnes pratiques. Présentation des points de contrôles et démarche qualité, détail des contrôles par phase. Présentation du traitement des non conformités. Note : 3 / 3 points</p>	10 / 10
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 10)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 4 points - Les éléments techniques justifiant les dispositions pour la protection de la ressource naturelle et de l'énergie (utilisation de matériaux recyclés, technique économe en énergie...) : 3 points - Les éléments justifiant de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 3 points 	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier : Présentation de la gestion de déchets : classification et collecte des déchets, tableau de gestion des déchets, traçabilité avec présentation d'un bordereau de suivi des déchets, revalorisation des déchets verts en 3 phases (broyage, aération et criblage) Note : 4 / 4 points</p> <p>Protection des ressources naturelles : Présentation de la politique d'optimisation de la consommation d'énergie et réduction de l'empreinte carbone : au niveau du parc matériel (renouvellement et entretien, éco-conduite, véhicules propres, usages d'huiles biodégradables pour matériel à moteur 2 temps, réduction des gaz d'échappement), au niveau des locaux d'entreprise et sur les chantiers Présentation de la gestion optimisée des consommations d'eau, du traitement 0 phyto (brosses plastiques ou métalliques, désherbeur thermique, désherbage manuel), et de la revalorisation des déchets verts. Présentation de la gestion différenciée des espaces verts. Pas de valorisation des fournisseurs (provenance locale). Note : 2,25 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances : Présentation très satisfaisante des limitations des nuisances et communication pour le bien-être des riverains : stationnement</p>	9,25 / 10

	<p>des véhicules et engins, protection des riverains et usagers, limitation des nuisances de chantier (accès des véhicules de livraison, limitation des émissions de poussière et de boue, niveaux sonores des outils et des engins, eaux de lavage, récupération des déchets solides et liquides) Présentation de la communication et l'information auprès des usagers. Présentation des procédures prises pour limiter la pollution de l'eau et des sols, de l'air, la dégradation de la faune et de la flore, les nuisances sonores et visuelles, et la perturbation de la vie urbaine. Note : 3 / 3 points</p>	
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 30)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux préliminaires et sols de plantation : 3 points - Fourniture de végétaux : détail de la prospection des pépinières pour l'appel d'offre sur l'ensemble de la fourniture : 5 points - Travaux de plantation et finitions : 6 points - Arrosage automatique : 2 points - Travaux de finalisation : 2 points - Mobiliers bois : 6 points - Serrurerie / clôtures : 6 points 	<p>Travaux préliminaires et sols de plantation : Présentation de l'organisation du chantier, avec réalisation d'un schéma organisationnel du chantier, échange avec la maîtrise d'œuvre et suivi de chantier. Présentation de la préparation de chantier (démarches administratives, briefing des intervenants) et de l'exécution du chantier (gestion du planning). Présentation de la coordination avec les autres lots, mais description plutôt généraliste qui ne montre pas de réelle appréhension de la difficulté. Présentation du mode opératoire pour la réalisation des travaux d'implantation et de piquetage, de l'ouverture des fosses de plantations, de l'apport et mise en œuvre de terre végétale, de la préparation du sol et décompactage, avec pour chaque phase la précision sur les moyens humains et matériels, le contrôle, les rendements, et photos de références à l'appui. Mise en œuvre des pierres issues du recyclage et création de surface de réception en mulch non mentionnés. Note : 2,25 / 3 points</p> <p>Fourniture de végétaux Présentation du choix et marquage des arbres en pépinière, de l'approvisionnement des végétaux, du mode de stockage des végétaux, de la préparation des végétaux avant la plantation, de la livraison des matériaux et stockage sur site. Fournitures de deux attestations de disponibilité des végétaux de deux pépinières (Pépinières Jacquet et Pépinière Vivier) Présentation détaillée d'une troisième pépinière pour les arbres tiges et les cépées (Pépinière Soupe) mais sans attestation de disponibilité des végétaux. Note : 3,75 / 5 points</p> <p>Travaux de plantation et finition : Présentation très satisfaisante du mode opératoire pour la réalisation des travaux la plantation des végétaux (choix des végétaux, plantation des arbustes, plantation des arbres, tuteurage, paillage, ganivelle, engazonnement mécanique) avec pour chaque phase la précision sur les moyens humains et matériels, le contrôle, les rendements, et photos de références à l'appui. Note : 6 / 6 points</p>	<p>25 / 30</p>

	<p>Arrosage automatique : Présentation très satisfaisante de l'arrosage automatique : préparation de chantier, alimentation et raccordement AEP, ouverture/fermeture de tranchées, grillage avertisseur, remblaiement de tranchée en sable, fourreaux et gaines TPC, canalisation PEHD, regard, électrovanne/kit départ, vannes, goutte à goutte de surface, programmeur à piles, essais de pressions et réglages de l'arrosage, avec pour chaque phase la précision sur les moyens humains et matériels, le contrôle, les rendements, et photos de références à l'appui. Note : 2 / 2 points</p> <p>Travaux de finalisation : Présentation très satisfaisante des travaux d'entretien : entretien et garantie de reprise, présentation d'un bon d'intervention, présentation d'un schéma organisationnel des travaux d'entretien, descriptif des travaux d'entretien, focus sur les pratiques raisonnées de tonte et fauche, maintenance de l'arrosage et apport supplémentaire en manuel. Note : 2 / 2 points</p> <p>Mobilier bois : Présentation peu satisfaisante de la mise en place du mobilier bois : identification de l'entreprise en charge de la réalisation des prestations (FRERES 2 BOIS) et précision sur les moyens humains et matériels, le contrôle, les rendements pour la pose, mais sans photos à l'appui, ni fiches techniques. Pas de descriptif des travaux de fabrication des mobiliers sur mesure, ni référence fournie de fabrication sur mesure de pergola, tables et banquettes Présentation d'une fiche technique de bois en pin douglas conforme au marché. <u>Interrogée l'entreprise a fourni un dossier complet des capacités, références et savoir faire de son fournisseur ainsi qu'une sous-traitance pour la fourniture et pose des mobiliers bois.</u> Note : 6 / 6 points</p> <p>Serrurerie / clôtures : Présentation moyennement satisfaisante de l'installation de clôtures et de serrureries, avec identification du fournisseur des serrureries (URBENCEA), et précision sur les moyens humains et matériels, le contrôle, les rendements pour la pose, mais sans photos à l'appui. Absence de fiches techniques, capacités techniques, moyens humains et matériels de fabrication. Note : 3 / 6 points</p> <p>Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (7 semaines) Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché, sauf pour les clôtures et portails.</p>	
Note totale Valeur technique		54,25 / 60

3.3 CONCLUSIONS LOT 03

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOTES

Entreprises candidates	Montant de l'offre en € HT après négo	Note prix /40	Note valeur technique /60	Note totale	Classement
ID VERDE	238 990,10 € HT	33,88	52,00	85,88	2
SERPE	202 414,80 € HT	40,00	54,25	94,25	1

CONCLUSIONS DU MAITRE D'ŒUVRE :

Compte tenu de l'analyse qui précède et du classement, il est proposé d'attribuer le marché relatif au LOT 03 – FOURNITURE DE VEGETAUX ET PLANTATIONS / MOBILIER BOIS / SERRURERIE à l'entreprise **SERPE** pour un montant de **202 414,80 € HT**, soit **242 897,76 € TTC**.

Analyse de la candidature du candidat pressenti attributaire : le soumissionnaire justifie des capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que d'une situation juridique régulière conformément à la réglementation en vigueur. Le candidat est admis

4 ANALYSE DES OFFRES DU LOT 04 – TERRAIN DE FOOT A 5 ET MULTISPORTS

4.1 ID VERDE

CRITÈRE PRIX (60 POINTS)

Montant de l'offre du candidat	139 945,00 € HT
Estimatif du maitre d'œuvre au stade PRO-DCE	135 050,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	+ 4 895,00 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	+ 3,62 %
Montant de l'offre la moins disante	139 945,00 € HT
Note critère prix (noté sur 60)	60,00

CRITÈRE TECHNIQUE (40 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants) : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains : Présentation du groupe ID VERDE et de l'agence dédiée au marché (agence de Gigean), et présentation de l'organigramme de l'entreprise. Présentation de l'équipe d'encadrement des équipes de chantier et de l'équipe de réalisation, de l'équipe bureau d'études. Fourniture des CV de chaque intervenant, avec rôle et mission de chaque intervenant. Déclaration de sous-traitance de l'entreprise Transalp, pour la fabrication et le transport du terrain de foot à 5 et du terrain multisports, avec présentation des moyens humains et matériels de Transalp. La description des moyens humains est très satisfaisante. Note : 7 / 7 points</p> <p>Moyens matériels : Présentation d'une liste précise et très satisfaisante des moyens matériels de l'entreprise pour la création et entretien de terrains de sport. Présentation du matériel de bureautique et licences de logiciels, des matériels d'exécution (parc véhicules). Note : 3 / 3 points</p>	10 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 5)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 2 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points 	<p>Sécurité et Hygiène : L'entreprise a réalisé une visite du site et a décrit les contraintes identifiées et les moyens de protection à prendre. Bonne prise en compte de la coactivité entre entreprises. Présentation très satisfaisante des installations pour l'hygiène, des équipements de sécurité, des mesures de sécurité, de la formation du personnel... Note : 2 / 2 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Présentation très satisfaisante des procédures d'autocontrôles de l'entreprise (contrôle interne et externe) Note : 3 / 3 points</p>	5 / 5

<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 5)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 3 points - Les éléments justifiants de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 2 points 	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier :</p> <p>Présentation de la démarche environnementale de l'entreprise, et description des méthodes et moyens pour la réduction des impacts environnementaux.</p> <p>Présentation de la gestion des achats raisonnée avec la proximité et la limitation au gaspillage, présentation de l'outil « bilan carbone » pour évaluer l'impact environnemental d'un chantier.</p> <p>Présentation très satisfaisante de la gestion et valorisation des déchets, et de la gestion durable des déchets au sein de l'entreprise et sur les chantiers.</p> <p>Note : 3 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances :</p> <p>Présentation très satisfaisante de la sensibilisation du personnel pour réaliser un chantier « propre » : pollution, nuisances sonores, nuisances visuelles, protection de la flore et de la faune en général.</p> <p>Présentation de l'organisation sur les chantiers pour limiter les nuisances aux usagers, et des procédures particulières environnementales.</p> <p>Note : 2 / 2 points</p>	<p>5 / 5</p>
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 20)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation du terrain de foot à 5 : 14 points - Installation du terrain multisports : 6 points 	<p>Installation du terrain de foot à 5 :</p> <p>Présentation du mode de réalisation du terrain de foot à 5, avec fourniture de photos de références de chantier : implantation, fourniture, réalisation des plots de fondation, montage des frontons selon instructions du fournisseur, scellement des poteaux, fixation du filet pare-ballons, contrôle de conformité, pose de la couche de souplesse, pose du gazon synthétique, lestage du terrain, réalisation des lignes.</p> <p>Les moyens humains et matériels ne sont cependant pas précisés.</p> <p>Présentation complète de l'entreprise Transalp qui va fabriquer les terrains de foot à 5 et terrains multisports, et présentation précise du projet et de la prise en compte des besoins.</p> <p>La méthodologie de réalisation du terrain de foot à 5 est satisfaisante.</p> <p>Note : 10,5 / 14 points</p> <p>Installation du terrain multisports :</p> <p>Présentation similaire à la réalisation du terrain de foot à 5. La méthodologie de réalisation du terrain multisports est satisfaisante.</p> <p>Note : 4,5 / 6 points</p> <p>Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (4 semaines)</p> <p>Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché.</p>	<p>15 / 20</p>
<p>Note totale Valeur technique</p>		<p>35 / 40</p>

4.2 CONCLUSIONS LOT 04

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOTES

Entreprises candidates	Montant de l'offre en € HT après négo	Note prix /60	Note valeur technique /40	Note totale	Classement
ID VERDE	139 945,00 € HT	60,00	35,00	95,00	1

CONCLUSIONS DU MAITRE D'ŒUVRE :

Compte tenu de l'analyse qui précède et du classement, il est proposé d'attribuer le marché relatif au LOT 04 – TERRAIN DE FOOT A 5 / TERRAIN MULTISPORTS à l'entreprise **ID VERDE** pour un montant de **139 945,00 € HT**, soit **167 934,00 € TTC**.

Analyse de la candidature du candidat pressenti attributaire : le soumissionnaire justifie des capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que d'une situation juridique régulière conformément à la réglementation en vigueur. Le candidat est admis

5 ANALYSE DES OFFRES DU LOT 05 – AGRES / MOBILIER URBAIN

5.1 ID VERDE

CRITÈRE PRIX (60 POINTS)

Montant de l'offre du candidat	83 325,00 € HT
Estimatif du maitre d'œuvre au stade PRO-DCE	66 650,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	+ 16 675,00 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	+ 25,02 %
Montant de l'offre la moins disante	68 280,65 € HT
Note critère prix (noté sur 60)	49,17

CRITÈRE TECHNIQUE (40 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains : Présentation du groupe ID VERDE et de l'agence dédiée au marché (agence de Gigean), et présentation de l'organigramme de l'entreprise. Présentation de l'équipe d'encadrement des équipes de chantier et de l'équipe de réalisation, de l'équipe bureau d'études. Fourniture des CV de chaque intervenant, avec rôle et mission de chaque intervenant. La description des moyens humains est très satisfaisante. Note : 7 / 7 points</p> <p>Moyens matériels : Présentation d'une liste précise et très satisfaisante des moyens matériels de l'entreprise pour la création et entretien d'espaces verts et la maintenance des jeux et équipements sportifs. Présentation du matériel de bureautique et licences de logiciels, des matériels d'exécution (parc véhicules). Présentation du matériel de bureautique et licences de logiciels, des matériels d'exécution (parc véhicules). Note : 3 / 3 points</p>	10 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 5)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 2 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points 	<p>Sécurité et Hygiène : L'entreprise a réalisé une visite du site et a décrit les contraintes identifiées et les moyens de protection à prendre. Bonne prise en compte de la coactivité entre entreprises. Présentation très satisfaisante des installations pour l'hygiène, des équipements de sécurité, des mesures de sécurité, de la formation du personnel... Note : 2 / 2 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Présentation très satisfaisante des procédures d'autocontrôles de l'entreprise (contrôle interne et externe) Note : 3 / 3 points</p>	5 / 5

<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 5)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : <p>3 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 2 points 	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier :</p> <p>Présentation de la démarche environnementale de l'entreprise, et description des méthodes et moyens pour la réduction des impacts environnementaux.</p> <p>Présentation de la gestion des achats raisonnée avec la proximité et la limitation au gaspillage, présentation de l'outil « bilan carbone » pour évaluer l'impact environnemental d'un chantier.</p> <p>Présentation très satisfaisante de la gestion et valorisation des déchets, et de la gestion durable des déchets au sein de l'entreprise et sur les chantiers.</p> <p>Note : 3 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances :</p> <p>Présentation très satisfaisante de la sensibilisation du personnel pour réaliser un chantier « propre » : pollution, nuisances sonores, nuisances visuelles, protection de la flore et de la faune en général.</p> <p>Présentation de l'organisation sur les chantiers pour limiter les nuisances aux usagers, et des procédures particulières environnementales.</p> <p>Note : 2 / 2 points</p>	<p>5 / 5</p>
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 20)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et pose des agrès : 14 points - Fourniture et pose du mobilier urbain : 6 points 	<p>Fourniture et pose des agrès :</p> <p>Présentation de la réalisation d'un plan d'exécution et présentation succincte de la pose des agrès, et probablement copier/coller d'un autre appel d'offre (mention de support en enrobé hors sujet)</p> <p>Les moyens humains et matériels ne sont pas précisés.</p> <p>La méthodologie de fourniture et pose des agrès est moyennement satisfaisante.</p> <p>Note : 7 / 14 points</p> <p>Fourniture et pose du mobilier urbain :</p> <p>Présentation succincte concernant la pose du mobilier urbain et probablement copier/coller d'un autre appel d'offre (mention de support en enrobé hors sujet).</p> <p>Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché.</p> <p>La méthodologie de fourniture et pose du mobilier urbain est moyennement satisfaisante.</p> <p>Note : 3 / 6 points</p> <p>Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (2 semaines)</p> <p>Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché.</p>	<p>10 / 20</p>
<p>Note totale Valeur technique</p>	<p>30 / 40</p>	

5.2 TERRES DE JEUX

CRITÈRE PRIX (60 POINTS)

Montant de l'offre du candidat	70 451,00 € HT
Estimatif du maître d'œuvre au stade PRO-DCE	66 650,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	+ 3 801,00 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	+ 5,70 %
Montant de l'offre la moins disante	68 280,65 € HT
Note critère prix (noté sur 60)	58,15

CRITÈRE TECHNIQUE (40 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants) : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains : Présentation de l'entreprise et fourniture d'une liste sommaire des moyens humains (1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe, 4 ouvriers qualifiés, 1 commercial et 1 comptable). Présentation et rôle du chef de chantier, et présentation succincte du personnel intervenant sur le chantier, mais sans fourniture d'organigramme, ni de CV. La description des moyens humains est moyennement satisfaisante. Note : 3,5 / 7 points</p> <p>Moyens matériels : Présentation d'une liste précise et très satisfaisante des moyens matériels de bureau, du matériel de chantier, des véhicules, et présentation des fournisseurs. Note : 3 / 3 points</p>	6,5 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 5)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 2 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points 	<p>Sécurité et Hygiène : Présentation de la protection de chantier, des contraintes de chantier (environnement du chantier, accès au site, stockage, entretien du chantier). Présentation, lors de l'exécution des travaux, de l'analyse de chaque tâche ainsi que de l'outillage utilisé, avec précision des risques et des mesures de prévention. Prise en compte de la coactivité sur le chantier. Pas de renseignement sur l'hygiène. Note : 1,5 / 2 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Non décrit Note : 0 / 3 points</p>	1,5 / 5
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 5)</p> <p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en</p>	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier : Présentation satisfaisante de la démarche environnementale de l'entreprise, avec description de la charte, valorisation des déchets issus de l'emballage et des déchets issus des chantiers (sols souples, gazons synthétiques) Note : 2,25 / 3 points</p>	3,75 / 5

<p>particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 3 points - Les éléments justifiant de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 2 points 	<p>Limitation des nuisances : Présentation satisfaisante de la gestion des nuisances sonores, et des mesures prises pour diminuer l'impact environnemental. Note : 1,5 / 2 points</p>	
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 20)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et pose des agrès : 14 points - Fourniture et pose du mobilier urbain : 6 points 	<p>Fourniture et pose des agrès : Présentation de la méthodologie concernant la préparation et l'organisation du chantier, la mise en œuvre de dalle béton (hors sujet) et la pose de sol souples (hors sujet). Présentation des fiches techniques des agrès et de références similaires, mais description sommaire concernant la pose des agrès. La méthodologie de fourniture et pose des agrès est moyennement satisfaisante. Note : 7 / 14 points</p> <p>Fourniture et pose du mobilier urbain : Présentation des fiches techniques du mobilier urbain, mais pas de description concernant la pose. La méthodologie de fourniture et pose des mobiliers urbains est moyennement satisfaisante. Note : 3 / 6 points</p> <p>Pas de fourniture de planning d'exécution détaillé. Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché.</p>	10 / 20
Note totale Valeur technique		21,75 / 40

5.3 WIN OVATIO

CRITÈRE PRIX (60 POINTS)

Montant de l'offre du candidat	68 280,65 € HT
Estimatif du maître d'œuvre au stade PRO-DCE	66 650,00 € HT
Différence de prix avec l'estimatif	+ 1 630,65 € HT
% d'écart par rapport à l'estimatif	+ 2,45 %
Montant de l'offre la moins disante	68 280,65 € HT
Note critère prix (noté sur 60)	60,00

CRITÈRE TECHNIQUE (40 POINTS)

Détail	Mémoire technique	Note
<p>Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels affectés au chantier (noté sur 10)</p> <p>Préciser les éléments utiles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de l'équipe (nombre, niveau de qualification, organigramme de chantier..., rôle et mission de chaque intervenant, CV du personnel d'encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, autres intervenants) : 7 points - Description des moyens matériels (matériels, engins, outillage...) mis en œuvre : 3 points 	<p>Moyens humains : Présentation du groupe QUALI-CITE dont Win Ovatio est distributeur, présentation de l'organigramme de l'entreprise. Fourniture des CV du président et directeur commercial, de la directrice générale (en charge de la technique, de l'administratif et du commercial) et du chef de chantier, mais sans développer le rôle et la mission de chaque intervenant. Pas de CV ni liste nominative du reste du personnel de chantier. Présentation d'un organigramme de chantier avec responsable, suivi de travaux, équipe de pose de jeux et équipe de pose au sol. La description des moyens humains est satisfaisante. Note : 5,25 / 7 points</p> <p>Moyens matériels : Présentation d'une liste précise et très satisfaisante des moyens matériels de l'entreprise : engins de chantier, petit outillage mobile, matériel mobile sol de sécurité, locaux, matériel de communication, matériel informatique, Note : 3 / 3 points</p>	8,25 / 10
<p>Sous-critère B : Organisation du chantier (noté sur 5)</p> <p>Préciser les dispositions envisagées prenant en compte les contraintes du site et de la coactivité entre entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des dispositions envisagées concernant la sécurité et l'hygiène (du personnel, des tiers, des usagers) : 2 points - Au regard des procédures d'autocontrôle de l'entreprise (internes et externes) mises en œuvre lors de l'exécution des prestations : 3 points 	<p>Sécurité et Hygiène : Présentation de l'hygiène des conditions de travail (bruit, eau potable, surveillance médicale du personnel) et des mesures de sécurité (protections individuelles, protection vis-à-vis des tiers, application des mesures de sécurité sur le site). Présentation de l'organisation et la sécurisation du chantier et ses abords, de la limitation des risques sur la santé du personnel. Présentation des consignes de premiers secours. Note : 2 / 2 points</p> <p>Contrôles internes / externes : Présentation très satisfaisante des procédures d'auto contrôle de l'entreprise en interne (contrôles de qualité, procédures de suivi de la production, formation et sensibilisation) et en externe. Note : 3 / 3 points</p>	5 / 5
<p>Sous-critère C : Démarche environnementale (noté sur 5)</p>	<p>Traitement et gestion des déchets du chantier : Présentation d'un schéma SOSED. Filière de tri décrite.</p>	

<p>Développer la prise en compte des éléments techniques à caractère environnemental du dossier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments justifiant la méthodologie relative au traitement et à la gestion des déchets du chantier (tri et valorisation...) notamment les caractéristiques et la nature des filières et techniques de recyclage : 3 points - Les éléments justifiant de la limitation des nuisances (émissions polluantes, bruit...) : 2 points 	<p>Présentation de la réduction, de la réutilisation et du recyclage des déchets. Présentation des catégories de déchets et leur caractéristique. Note : 3 / 3 points</p> <p>Limitation des nuisances : Présentation des mesures prises pour limiter les pollutions du milieu environnant (eau de lavage) et des nuisances causées au riverains (pollution sonore, de l'air, visuelles, olfactives) Note : 2 / 2 points</p>	<p>5 / 5</p>
<p>Sous-critère D : Méthodologie et processus de construction (noté sur 20)</p> <p>Décrire la méthodologie de réalisation des ouvrages en détaillant les modes d'exécution pour l'ensemble des travaux avec précision des moyens humains et matériels nécessaires à chaque phase et notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et pose des agrès : 14 points - Fourniture et pose du mobilier urbain : 6 points 	<p>Fourniture et pose des agrès : Présentation de la préparation (DICT, protection du chantier), de l'implantation et du piquetage, la livraison et les zones de stockage, la pose de jeu à sceller (court et long), avec pour chaque phase la précision sur les moyens humains et matériels, et photos de références à l'appui. Les jeux sont livrés pré-monté pour diminuer le temps d'intervention sur site. La gamme de jeux bois proposée par l'entreprise n'est pas la même marque que celle décrite au marché, mais est similaire et donc conforme. <u>Interrogée l'entreprise a confirmé que la modification de marque n'entraînerait pas de modification dans les dimensions de la terrasse allouée aux jeux (implantations au sol des jeux et aires de sécurité).</u> Présentation du contrôle réglementaire et DOE. Présentation d'une notice d'entretien et de maintenance (contrôle visuel de routine, contrôle fonctionnel, contrôle principal suivant décret), et procédures de SAV (contact, passage sous 48h, devis sous 24h, pièces) La méthodologie de fourniture et pose des agrès est très satisfaisante. Note : 14 / 14 points</p> <p>Fourniture et pose du mobilier urbain : Présentation de la pose du mobilier urbain, avec présentation des fiches techniques, précision sur les moyens humains et matériels, et conditions de mise en œuvre. La méthodologie de fourniture et pose des agrès est très satisfaisante. Note : 6 / 6 points</p> <p>Fourniture d'un planning d'exécution détaillé s'inscrivant dans les dates jalon du planning prévisionnel (3 semaines) Fourniture des fiches techniques des produits envisagés, conformes au marché.</p>	<p>20 / 20</p>
<p>Note totale Valeur technique</p>	<p>38,25 / 40</p>	

5.4 CONCLUSIONS LOT 05

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOTES

Entreprises candidates	Montant de l'offre en € HT après négo	Note prix /60	Note valeur technique /40	Note totale	Classement
ID VERDE	83 325,00 € HT	49,17	30,00	79,17	3
TERRES DE JEUX	70 451,00 € HT	58,15	21,75	79,90	2
WIN OVATIO	68 280,65 € HT	60,00	38,25	98,25	1

CONCLUSIONS DU MAITRE D'ŒUVRE :

Compte tenu de l'analyse qui précède et du classement, il est proposé d'attribuer le marché relatif au LOT 05 – AGRES / MOBILIER URBAIN à l'entreprise **WIN OVATIO** pour un montant de **68 280,65 € HT**, soit **81 936,78 € TTC**.

Analyse de la candidature du candidat pressenti attributaire : le soumissionnaire justifie des capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que d'une situation juridique régulière conformément à la réglementation en vigueur. Le candidat est admis

6 CONCLUSIONS DE L'APPEL D'OFFRE

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOTES

Numéro de lot	Intitulé du lot	Entreprise classée n°1	Montant de l'offre en €
01	Terrassement / VRD / Gradins en pierre	ETPA MEDITERRANEE	381 827,20 € HT
02	Skatepark en béton / Allée centrale	Groupeement AIRLINE SKATEPARKS (mandataire) / SOLS MEDITERRANEE	337 176,53 € HT
03	Fourniture de végétaux et plantations / Mobilier bois / Serrurerie	SERPE	202 414,80 € HT
04	Terrain de foot à 5 et terrain multisports	ID VERDE	139 945,00 € HT
05	Agrès / Mobiliers urbains	WIN OVATIO	68 280,65 € HT
Total des lots en € HT			1 129 644,18 € HT
TVA (20 %)			225 928,84 €
Total des lots en € TTC			1 355 573,02 € TTC

RAO rédigé à Marseille, le 11 octobre 2024

Le rédacteur : Samuel Stambul
FEST Architecture / Constructo Skatepark

CONSTRUCTO
SKATEPARK ARCHITECTURE
SARL FEST ARCHITECTURE
27 Cours Franklin Roosevelt - 13001 MARSEILLE
Contact : 09 50 03 92 65 / agence@constructo.fr
SIRET : 530 807 163 00033 / APE : 7111Z

